



Place disponible en transport scolaire 2020-2021

Considérant le contexte actuel au regard de la distanciation physique et le nombre de places restreint qui en résulte dans les véhicules scolaires, la direction du service de l'organisation scolaire vous informe que le processus d'octroi des places disponibles en vue de la prochaine année scolaire est suspendu pour le moment.

Nous vous aviserons si ce service est offert au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Seuls les élèves ayant droit au transport se verront offrir une place en transport pour la prochaine rentrée scolaire, et ce, conformément à la politique relative au transport scolaire ([TR-01](#)) »

De plus, veuillez prendre note que les frais inhérents aux places disponibles qui ont été facturés pour 2019-2020 seront remboursés pour la période de suspension des cours selon des modalités qui vous seront communiquées ultérieurement.

Merci de votre précieuse collaboration,

*Direction du service de l'organisation scolaire
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
430, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6*